— Les obsèques de M. Paul Durand-Ruel auront lieu vendredi 10 du courant, à midi, en l'église Saint-Augustin, où l'on se réunira. Le présent avis tient lieu d'invitation. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

— On nous annonce de Cannes (Alpes-Maritimes) la mort de M. Etienne Giron, industriel à Saint-Etienne (Loire), chevalier de la Légion d'honneur. Les obsèques auront lieu à Saint-Etienne le mercredi 8 février, à 10 heures, en l'église de Saint-Etienne (grande église), où l'on se réunira.

— Nous apprenons le décès de Mme Dassonville, épouse de M. Dassonville, conseiller à la Cour de cassation, ancien président de la cour d'appel de Douai, décédée en son domicile à Paris, rue Démours, 32. Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 du courant, à 10 heures précises, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes. On se réunira à la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons la mort de Mme Clément Chapal, née Félicité Angot, veuve de M. Clément Chapal, ex-administrateur de la Société anonyme des anciens établissements C. et E. Chapal, décédée à Vincennes, avenue Lamartine, 1. Les obsèques auront lieu jeudi 9 février, à 10 h. 3/4, en l'église Notre-Dame de Vincennes. Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

— Nous apprenons la mort de Mme Léon Grenier, veuve de l'ancien préfet et trésorier général, décédée à Paris. Ses obsèques auront lieu mercredi 8 du courant, à midi, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, où l'on se réunira. L'inhumation se fera à Reims le lendemain jeudi à 10 heures. De la part de Mme Pierre Grenier et ses enfants, de M. et Mme Marcel Bouilloux-Lafont et leurs enfants. Cet avis tiendra lieu d'invitation.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Gustave Paraf, veuve de M. Gustave Paraf, officier de la Légion d'honneur, décédée subitement rue Léonard-de-Vinci, 3. Elle était la mère de M. Georges Paraf, ingénieur E. C. P., et de Mme Philippe Delaroche-Vernet. Suivant la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On annonce la mort de Mme veuve Simon Bernheim, décédée en son domicile à Paris, rue Jouffroy, 54. Les obsèques ont eu lieu à Belfort, dans l'intimité. De la part de Mme Georges Picard et ses enfants, Mme René Picard et ses enfants, Mlle Jeannine Lévy, ses enfants et petits-enfants, et des familles Picard, Bernheim et Lévy.

— On annonce la mort de Mme veuve Mayer Fribourg, née Célestine Francfort (de Metz), décédée dans sa 96e année, chez ses enfants, boulevard Cotte, 77, à Enghien-les-Bains. Les obsèques auront lieu demain mercredi. Réunion à 3 heures au cimetière Montparnasse. Ni fleurs ni couronnes. De la part des familles Charles Fribourg, Salomon Bloch (rue de Bondy, 28), Ernest Fribourg, Emile Joseph, Edgard Fribourg (Enghien-les-Bains), ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants, et des familles Francfort, Vite-Weill et Lévy. Il n'est pas envoyé de faire-part.

COMMERCE, INDUSTRIE ET AGRICULTURE

Accord commercial franco-polonais

Le ministère du commerce communique la note suivante :

Une convention de commerce entre la France et la Pologne a été signée à la date de ce jour. Elle sera mise en vigueur huit jours après que l'approbation du Parlement polonais aura été notifiée au gouvernement français.

Voici quelles sont les clauses tarifaires de l'accord :

En ce qui concerne les importations françaises en Pologne, la France obtient dans le tarif polonais des réductions sur les articles qui nous intéressent particulièrement. Ces réductions se décomposent ainsi :

1° Pour la généralité de nos importations, la France obtient la clause de la nation la plus favorisée et le tarif le plus favorable;

2° Même régime pour certains produits non originaires de France, tels que denrées coloniales, mais importées en Pologne par des maisons polonaises ou françaises;

3° Un grand nombre de nos produits (entre autres vins, liqueurs, bijouterie, mécanique, fils et tissus, etc.) bénéficieront de détaxes qui vont jusqu'à 50 0/0.

En ce qui concerne les importations polonaises en France, un certain nombre de produits polonais (et notamment les produits agricoles, les huiles minérales et leurs dérivés) bénéficient du tarif minimum. D'autre part, une quarantaine de produits inscrits sur la liste C peuvent être introduits par le bénéfice d'un droit spécial intermédiaire entre les deux colonnes du tarif français et représenté par un pourcentage de réduction sur leur différence. Ce pourcentage varie de 25 à 75 0/0.

Un article spécial de la convention prévoit l'établissement d'un certificat d'origine ou certificat de vérification destiné à assurer le bénéfice exclusif de l'accord aux produits de l'un des deux pays importés chez l'autre.

D'autres dispositions règlent le régime des voyageurs de commerce et des sociétés, qui obtiennent des facilités et des sécurités réciproques : transport des émigrants (la Pologne s'engageant à faciliter dans la plus large mesure le transport des émigrants sous notre pavillon); et enfin, la convention garantit contre toute taxation nos marchandises entreposées en Pologne pour la réexportation ou transitant à travers ce pays.

Certains produits, notamment les automobiles, les tissus, les vins et les alcools, sont encore prohibés à l'entrée en Pologne, mais pour ces produits des licences d'importation sont émises par la légation de Pologne à Paris jusqu'à concurrence des contingents convenus, et ces dérogations seront enregistrées dans des conditions au sujet desquelles le ministère du commerce et l'office national du commerce extérieur fournissent toutes les indications.

Le lait ne manque plus à Paris

Depuis quelques jours, et pour la première fois depuis la guerre, la plupart des crémeries parisiennes affichent à leur devanture une pancarte portant ces mots : « Lait à volonté. » Les arrivages quotidiens de lait à Paris ont, en effet, sensiblement augmenté, et plus n'est besoin de montrer la fameuse carte préférentielle pour s'en approvisionner. Quand on sait que la production du beurre est inférieure à la normale par suite de la sécheresse qui a sévi l'an dernier, on s'explique difficilement une situation aussi paradoxale en apparence. Voici ce que nous ont dit à ce sujet des spécialistes :

Le rayon laitier qui alimente Paris s'est, d'abord, peu à peu étendu. Le cheptel, qui avait beaucoup diminué pendant la guerre, a été, en outre, en grande partie reconstitué. D'autre part, les éleveurs de cette région d'approvisionnement ont généralement des vaches qui vêlent à partir de la fin de décembre et pendant le mois de janvier; or, quelques jours après le vêlage, la production laitière est plus abondante. Enfin, beaucoup de fermiers qui fabriquaient du beurre quand celui-ci était très cher ont renoncé à cette fabrication depuis que, grâce à de larges importations, ses prix ont fortement baissé.

Nous donnons ces explications pour ce qu'elles valent. L'important, l'essentiel est que les enfants, les vieillards et les malades à qui le lait est indispensable puissent s'en procurer maintenant — cela semble être un anachronisme — sans difficulté et sans aucune intervention administrative.

Aux Halles

Par suite d'arrivages beaucoup plus importants, notamment d'Australie, les prix des beurres moyens ont assez fortement baissé depuis huit jours et nous avons dit que, par répercussion, ceux des beurres fins n'atteignaient plus au maximum que 14 60 le kilo au lieu de 15 20. Il est vrai que le froid revenu peut rendre la demande plus active et modifier la tendance du marché. Aujourd'hui on cote : laitiers indigènes 7 à 14 60, malaxés 5 à 11, danois et hollandais 8 50 à 10 50, hollandais frigorifiés 7 à 8, australiens 8 à 9, zélandais 8 60 à 9 50, argentins 7 à 8. Les cours des œufs ont, au contraire monté, les arrivages ayant subi une diminution sensible, due jusqu'ici à des pluies à peu près générales. La Bretagne n'expédie encore que des quantités insignifiantes. Les prix varient de 410 à 760 le mille pour les œufs français; les marocains valent de 435 à 475, les chinois de 525 à 550.

Pendant toute la semaine passée, la tempête a encore entravé la pêche, beaucoup de bateaux qui avaient pris la mer n'ayant pas pu rentrer aux ports. Le marché a donc été très soutenu, sinon ferme.

Tendance également soutenue dans l'ensemble au marché des légumes. Ce matin, il s'est raffermi, en raison des gelées qui arrêtent la végétation et empêchent l'arrachage.

Les prix de la volaille sont un peu plus élevés qu'il y a huit jours, mais notablement moins que l'an passé à la même époque, grâce à l'intensification de l'élevage. Nous voici entrés, rappelons-le, dans la période des moindres offres.

ART ET CURIOSITÉ

Un coup d'œil au Salon d'hiver

Le Salon d'hiver vient de s'ouvrir, comme de coutume, au Grand-Palais. Il n'est pas désagréable à voir. Depuis sa fondation, il a changé de physionomie. La force des choses a voulu qu'il s'imprégnât peu à peu des idées et des préférences qui président aujourd'hui aux travaux de nos jeunes. Il s'est éclairci, et les méthodes nouvelles y ont déjà recruté des adeptes. Les exposants sont pour la plupart sociétaires des Artistes français, et l'on dirait une répétition générale de ce Salon. Comme dans tous les Salons, il y a du bon, du médiocre et du pire, mais le pire s'y fait de plus en plus rare. De bons paysages s'y rencontrent, dont je ne nommerai pas les auteurs, de crainte d'en oublier d'excellents. La fleur y est agréablement représentée. La nature et le plein air manquent un peu d'accent, le portrait encore davantage. Aussi n'est-ce que justice de signaler la solide et ferme effigie de *Mme Agnès Borgo, de l'Opéra*, que Bonfils a retracée, en une très belle matière, avec autant de distinction que de conscience, et l'élégant *Portrait de Mme G...*, d'une présentation agréable et d'une jolie couleur, par Mme Comerre-Paton.

Le vendredi 10 février, dans la galerie Brunner, rue Royale, 11, ouverture de l'exposition de tableaux de Rodolphe d'Erlanger (types et paysans tunisiens, études d'après nature et portraits).

Galerie Marcel Bernheim, 2 *bis*, rue de Caumartin, Exposition L. Charlot et H. Déziré.

TRIBUNAUX

L'affaire Turpin devant la cour. — Devant la 1re chambre de la cour, que présidera M. André, son premier président, vient aujourd'hui l'appel que l'inventeur de la mélinite, M. Eugène Turpin, a formé contre le jugement rendu le 12 janvier 1912 par le tribunal civil de la Seine qui avait condamné le ministère de la guerre à lui verser 100,000 francs à titre de dommages-intérêts, mais qui avait débouté M. Turpin du surplus de ses conclusions. C'est contre cette dernière partie du jugement de 1912 que M. Turpin fait appel, une transaction étant intervenue entre lui et le ministère de la guerre.

AUTOMOBILISME

Les épreuves de l'Automobile-Club de l'Ouest

Consacrant au développement de l'automobilisme une activité toujours en éveil, l'Automobile-Club de l'ouest vient d'arrêter le programme des manifestations qu'il organisera cette année. En voici la liste :

16 et 17 avril. — Meeting de Pâques, comprenant un rallye entre Angers et Mayenne, une course de vitesse à Angers et une course de côte à Mayenne.

7 mai. — Meeting de la Grande semaine de Tours comprenant une épreuve de vitesse sur la route de Bordeaux et un concours d'élégance.

28 mai. — Grand-prix de la consommation sur le circuit de la Sarthe.

18 juin. — Concours d'estafettes automobiles s'étendant entre Paris et les départements suivants: Calvados, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe et Vienne.

8 juillet. — Paris-Trouville, rallye automobile.

9 juillet. — Meeting à Caen, dont les épreuves seront réservées aux engagés de Paris-Trouville.

13-14-15 août. — Meeting sur les plages de la Loire-Inférieure, comprenant rallye, course de vitesse, concours d'élégance, gymkana, etc.

3 septembre. — Meeting de Dinard (épreuves diverses).

16 septembre. — Grand-prix des cycles-cars (3e année). Circuit de la Sarthe.

17 septembre. — Coupé internationale des voiturettes (5e année). Circuit de la Sarthe.

1er octobre. — Meeting d'Alençon. Courses de côte dans la forêt d'Ecouves.

Les règlements de toutes ces épreuves seront très prochainement à la disposition des intéressés.

Le concours des voitures à neige

Notre correspondant d'Annecy nous télégraphie :

Il a été procédé, hier, par le jury, à l'examen des véhicules engagés dans le concours, puis ces véhicules ont été mis en parc fermé. Ils comprennent cinq voitures Citroën-Kegresse-Hinstin et une voiture Milo.

Ce matin, à 8 heures, sont parties d'Annecy pour Chambéry les cinq voitures Citroën munies du dispositif Kégresse.

Demain, mercredi, deuxième étape, de Chambéry à Saint-Pierre-de-Chartreuse, par les cols du Frêne et du Cucheron, et après-demain, jeudi, troisième étape, de Saint-Pierre-de-Chartreuse à Grenoble, par le col de Porte.

La neige a fondu jusqu'à 1,000 mètres d'altitude; c'est surtout dans la traversée du massif de la Chartreuse que le concours offrira un grand intérêt.

AÉRONAUTIQUE

Les brevets de pilote de tourisme

On sait que depuis le décret de cette année l'Aéro-Club de France est habilité par le sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique et des transports aériens pour contrôler les épreuves des brevets de pilote aviateur de tourisme sur avions et hydravions.

Les brevets de pilote sont maintenant délivrés par l'Aéro-Club de France dans des conditions nouvelles dont il est intéressant d'indiquer les grandes lignes.

Deux brevets sont prévus : du 1er et du 2e degré. Pour l'obtention du brevet du 1er degré le candidat, qui doit être âgé de 18 ans au moins et avoir totalisé 15 heures de vol, n'a à subir que des épreuves techniques : vol d'altitude, vol plané, vol près du sol (moins de 200 mètres), épreuve d'atterrissage, épreuve d'adresse, etc., dont les exigences sont extrêmement précises.

C'est seulement s'il est détenteur de ce premier brevet qu'un pilote peut concourir pour obtenir celui du 2e degré. On lui demande alors de connaître parfaitement les règles du Code de l'air, de la circulation aérienne en général et d'avoir les connaissances pratiques indispensables en matière de législation aérienne nationale et internationale. On demande en outre aux pilotes d'hydravions des connaissances techniques plus approfondies que pour le brevet du 1er degré.

Enfin, innovation intéressante, la carte d'identité d'un pilote titulaire du brevet de tourisme 1er degré (avion ou hydravion) n'est valable que pour douze mois, et ne pourra être validée pour une nouvelle période de douze mois que si le titulaire a accompli, dans les six mois précédant le renouvellement, un minimum de trois heures de vol.

La carte d'identité d'un pilote titulaire du brevet de tourisme 2e degré (avion ou hydravion) est valable six mois, et ne pourra être validée pour une nouvelle période de six mois que si le titulaire a accompli, dans le semestre précédent, un minimum de trois heures de vol comme pilote.

Signalons enfin que le brevet du 1er degré ne donne pas le droit à son titulaire d'emmener des passagers ni d'effectuer des vols à plus de 10 kilomètres d'un aérodrome. Le brevet du 2e degré donne à son titulaire le droit de circuler librement en dehors des aérodromes en emmenant des passagers, mais il ne lui donne pas le droit de participer à un service public, c'est-à-dire rémunéré, de quelque nature que ce soit. Il s'agit donc uniquement de brevets de tourisme.

A l'Aéro-Club de France

L'assemblée générale annuelle de l'Aéro-Club de France aura lieu le samedi 18 mars 1922, à 15 heures, au siège social, 35, rue François-Ier.

Au cours de sa dernière réunion, le comité de direction de l'Aéro-Club a décidé d'ouvrir, parmi les membres de l'association, une souscription pour offrir au commandant Vuillemin les insignes en diamant de commandeur de la Légion d'honneur.

La carte de la Guyane par avion

Le gouvernement de la Guyane vient de passer commande à la Compagnie aérienne française d'un premier travail pour l'établissement de la carte de la Guyane française. L'exécution de ce travail va être entreprise dès le mois de mars.

AVIS DIVERS

GRIPPE VAINCUE

SES REDOUTABLES COMPLICATIONS ÉVITÉES

La marche des épidémies de grippe, que MM. BEZANÇON, MOREAU et COCHEZ, viennent de rappeler dans une communication à l'Académie de médecine, est presque toujours inévitable.

Au début, la maladie est très bénigne et se réduit souvent à un simple mal de gorge, à une angine; à mesure que l'épidémie se prolonge, on voit apparaître des formes bronchiques, peu graves d'abord; ce n'est que plusieurs semaines après qu'apparaissent les complications broncho-pulmonaires si redoutables, contre lesquelles les malades sont souvent incapables de lutter, car l'atteinte grippale a annihilé momentanément toutes les défenses naturelles que l'organisme est rendu incapable d'opposer à la maladie.

Jusqu'ici, toutes les tentatives de traitement sérothérapiques ou vaccinothérapiques sont demeurées infructueuses. La médecine en était réduite à combattre tant bien que mal les différents symptômes de la maladie sans pouvoir s'attaquer à sa cause essentielle. Il n'en est plus de même aujourd'hui, grâce à la chimiothérapie, le docteur JULIEN RASPAIL est parvenu à préparer un produit entièrement nouveau, qu'il a dénommé : **LA PYRANINE**. C'est un antiseptique organique extrêmement puissant, qui désinfecte et stérilise le sang, ce milieu intérieur de l'organisme qui va baigner l'immense masse de toutes les cellules du corps et les protéger contre les atteintes redoutables des microbes capables de produire les complications si graves de la grippe.

LA PYRANINE est le médicament spécifique de la grippe qu'elle jugule en peu de jours. Il est bon de lui associer **LE TIVANYL** qui fait immédiatement disparaître les symptômes nerveux si douloureux (céphalée, courbatures, etc.).

PYRANINE : la boîte de 60 comprimés... 3 fr. 50
TIVANYL : l'étui — 20 — ... 2 — 50

Réclamer la notice sur la grippe du docteur JULIEN RASPAIL.

Dépôt général : Spécialités du docteur Julien Raspail, 45, rue des Martyrs et toutes bonnes pharmacies.

THÉATRES

— Ce soir :

Au théâtre des Mathurins, à 8 h. 45, première représentation de *la Belle poule*, comédie en trois actes, de M. Marcel Nadaud (MM. Polin, Baroux, Rheims, Régiane, Dubreuil, Villedieu et Pierre Etchepare; Mlles Jane Danjou, Leroy, Dorgeval, Therricq et Ellen Andrée); et de *Tu m'as trompée*, comédie en un acte de M. Fernand Nozière (Mlles Yvonne Garrick, Madeleine Guitty; MM. Pierre Juvenet, Alfred Rheims).

A la Scala, à 8 h. 30, première représentation (reprise) de *la Dame de chez Maxim's*, vaudeville en trois actes de Georges Feydeau.

A la Comédie-Française, *Amphitryon* (MM. Lambert, Berr, Fenoux, Brunot, Gerbault, Dorival, Monteaux, Drain; Mmes Leconte, Dussane, Colonna Romano). *Le Mariage forcé* (MM. Debelly, Siblot, Brunot, Croué, Desjardins, Gerbault, Rocher; Mlle Sorel). Divertissement : MM. d'Inès, Numa, Monteaux; Mmes Sorel, Ventura, Faber, de Chauveron, Duflos.

A l'Opéra-Comique, *les Amoureux de Catherine* (Mlles Famin, Calas; MM. Pujol, Cadaysé). Chef d'orchestre, M. Archainbaud. *Lakmé* (Mlles Roger, Mona Paiva; MM. Cazette, Audoin, Sauvageot).

A l'Odéon, *l'Arlésienne* (MM. Duard, Darras, Desmoulins, Dervigny, Jacquin; Mmes Kerwich, Paule Andral, Mag. André, Martal).

A la Gaîté-Lyrique, *les Brigands* (MM. Jean Périer, Vilbert, Juillen; Mmes Vécart, Alvar, Ferrare et M. Girier). Chef d'orchestre, M. P. Letombe.

Aux Variétés, *la Revue des Variétés* (Mlle Jane Marnac, MM. Félix Galipaux, Raimu, Pauley, Koval; Mme Thérèse Dorny et M. Signoret).

— Matinées de jeudi prochain :

Théâtre-Français, 1 h. 30, *Horace, l'Impromptu de Versailles;* Opéra-Comique, 1 h. 30, *Don Juan;* Odéon, 1 h. 30, *le Joueur, le Mari retrouvé;* Gaîté-Lyrique, 2 h. 15, *les Brigands;* Trianon-Lyrique, 2 h. 30, *la Fille de Madame Angot;* Vieux-Colombier, 2 h., *le Mariage de Figaro.*

— A l'Opéra :

M. Koussevitzki, de retour de Barcelone, où il vient de diriger une série de représentations de *Boris Godounow*, a commencé hier les études d'ensemble du drame musical de Moussorgsky, dont il doit, ainsi que nous l'avons dit, conduire les représentations à l'Opéra.

De retour de Monte-Carlo, Mlle G. Bos fera sa rentrée demain dans le rôle de l'Ombre affligée de *Castor et Pollux*, aux côtés de Mlles Johnson, Schwarz, Y. Daunt et de M. Albert Aveline.

— A l'Opéra-Comique :

Mlles Madeleine Mathieu, Réville, Tiphaine, MM. Henri Albers, Villabella, Dupré, Azéma, interpréteront *le Chemineau*, de Jean Richepin et Xavier Leroux, dont la reprise aura lieu après-demain soir jeudi, sous la direction de M. Albert Wolff.

Pelléas et Mélisande sera repris samedi pour la soirée d'abonnement série A, avec Mme Marguerite Carré dans le rôle de Mélisande; MM. Stroesco, Henri Albers, Azéma, Dupré, Mmes Calvet et Bernard. M. Albert Wolff dirigera l'orchestre.

A la Maison de l'Œuvre

La Maison de l'Œuvre a découvert un jeune et n'a pas hésité à le jouer. Le succès de *l'Age heureux*, de Jacques Natanson, ne s'est pas démenti. Cette pièce emplo déjà vingt représentations toujours de plus en plus brillantes. De trois côtés différents on sollicite l'autorisation de la traduire. *L'Age heureux* est une trouvaille heureuse.

Rosmersholm et *Maison de poupée* restent au programme. Suzanne Desprès et Eve Francis continueront à en être les deux incomparables interprètes.

A partir du 12 du courant relâche pour les répétitions d'*Ubu roi*, dont la réalisation nécessite une transformation radicale de la scène de la Maison de l'Œuvre (rue de Clichy, 55, Gut. 67-31). La répétition générale reste fixée au 17 février. La direction prévient qu'il ne lui est plus possible de satisfaire aux nouvelles demandes d'inscription pour cette date.

— La direction du théâtre Mogador a compris que l'élévation du prix des places éloignait de plus en plus le public des salles de spectacle; pour parer à ce danger, elle a décidé d'établir un nouveau tarif d'entrée, applicable à partir de la première représentation de *Monsieur l'Amour*, l'opérette de MM. René Peter et Henry Falk, musique de M. Marcel Lattès, avec Mme Brigitte Régent, M. Francell, M. Rollin, Mlle Renée Alvar et M. Massart.

On trouvera donc désormais au théâtre Mogador des fauteuils d'orchestre de la première série à 15 fr., de la seconde série à 11 fr., et des fauteuils de balcon de la première série à 13 fr. et de la seconde série à 8 fr. 50, tous droits compris. La location se fera sans augmentation de prix.

— La première représentation du *Misanthrope* étant fixée au mardi 14, *Jacqueline* et *Faisons un rêve* quitteront l'affiche le 12 au soir. Ces deux grands succès ne seront donc plus joués que sept fois en soirée et une fois en matinée, avec leur superbe interprétation et ses trois protagonistes : Lucien et Sacha Guitry et Yvonne Printemps.

— Au théâtre Caumartin. — *Le Poulailler*, la comédie si gaie de M. Tristan Bernard, a été pour le théâtre Caumartin l'occasion d'une brillante reprise. La direction de cette coquette salle a eu en remontant ce petit chef-d'œuvre une idée heureuse, et le public qui aime ces pièces légères et pleines d'esprit le lui prouve en se rendant très nombreux chaque jour dans cette petite bonbonnière intime et luxueuse.

— Au concert Mayol. — Il faut voir au concert Mayol la grande revue *Paris scandales*, avec Trouhanova et 150 artistes (25 tableaux). Fauteuils à partir de 5 fr.

— Au Vaudeville. — Aujourd'hui mardi et demain mercredi, deux dernières de *Papa*. Jeudi, à 8 h. 45, répétition générale; vendredi 10 février, grande première de gala de *la Chair humaine*, pièce en 3 actes, de M. Henry Bataille. La location est ouverte.

— Aux Concerts-Colonne :

Samedi 11 février, à 4 h. 3/4, au Châtelet, 16e Concert-Colonne du samedi, avec le concours de Mlles Alice Allix, de l'Opéra, Germaine Filliat et M. Dherin : *Benvenuto Cellini*, ouverture (H. Berlioz); *Deuxième Symphonie en mi bémol* (G. Enesco); *Béatrice et Benedict*, duo, nocturne (H. Berlioz), Mlles Alice Allix et Germaine Filliat; *la Damnation de Faust* (H. Berlioz) : *a*) menuet des Follets; *b*) danse des Sylphes; *c*) marche hongroise; *Solo de concert*, 1re audition aux Concerts-Colonne (Gabriel Pierné), pour basson, avec accompagnement d'orchestre, M. Dherin; *a*) *l'Oiseau de feu*, berceuse; *b*) *Feu d'artifice* (I. Strawinsky).

Dimanche 12, à 2 h. 1/2, 16e Concert-Colonne du dimanche, avec le concours de Mlle M. Demougeot, de l'Opéra, M. Verdier, de l'Opéra, Mlle Suzanne Beaumont : *Tannhæuser*, ouverture (R. Wagner); deuxième acte de *Tristan et Yseult*, grande scène (R. Wagner) : Yseult, Mlle M. Demougeot; Tristan, M. Verdier; Brangaine, Mlle Suzanne Beaumont; *Deuxième Symphonie en mi bémol* (G. Enesco); *le Crépuscule des dieux* (R. Wagner) : *a*) marche funèbre; *b*) mort de Brunnhilde (Mlle M. Demougeot); la Chevauchée des Walkyries (R. Wagner).

Les concerts seront dirigés par M. Gabriel Pierné.

— Concerts-Lamoureux. — Dimanche prochain, salle Gaveau, M. Camille Chevillard donnera une nouvelle audition de la *Symphonie*, avec chœurs, de Beethoven, dont la magistrale interprétation lui valut au dernier concert une longue série d'ovations. Le quatuor vocal comprendra Mmes J. Campredon, H. Mirey; MM. G. Paulet, Ch. Murano. Les chœurs et l'orchestre réuniront 200 exécutants. M. Fernand Pollain, l'excellent violoncelliste, jouera un *concerto* de Boccherini; l'ouverture du *Freyschütz* et *Thamar*, le curieux poème de Balakiref, compléteront le programme.

— A l'Université des « Annales », au Colisée, avenue des Champs-Elysées, 38. — Demain mercredi, à 3 heures : « les Petites patries : le vieux Berry », conférence par M. Marcel Plaisant. Auditions de Mlle Valpreux.

SPECTACLES DU MARDI 7 FÉVRIER

Opéra, relâche.
Mercredi : Castor et Pollux.
Théâtre-Français, 8 h. 30. — Amphitryon; le Mariage forcé.
Mercredi : l'Ecole des femmes; la Critique de l'Ecole des femmes; l'Impromptu de Versailles.
Opéra-Comique, 8 h. — Lakmé; les Amoureux de Catherine.
Mercredi : Manon.
Odéon, 8 h. 30. — L'Arlésienne.
Mercredi : la Fleur merveilleuse.
Gaîté-Lyrique, 8 h. 25. — Les Brigands.
Variétés, 8 h. 30. — La Revue des Variétés.
Vaudeville, 9 h. — Papa (mat. jeudis et dimanches).
Gymnase, 8 h. 45. — L'Ame en folie.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 15. — Cyrano de Bergerac.
Sarah-Bernhardt, 8 h. 15. — L'Aiglon.
Renaissance, 8 h. 45. — La Danseuse rouge.
Th. Antoine, 8 h. 45. — Le Cousin de Valparaiso.
Th. de Paris, 8 h. 15. — La Possession.
Nouvel-Ambigu, 8 h. 30. — La Flamme.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 30. — Dédé.
Palais-Royal, 8 h. 30. — Le Chasseur de chez Maxim's.
Athénée, 8 h. 30. — Le Paradis fermé.
Mogador, relâche.
Femina, 8 h. 45. — Un Chien dans un jeu de quilles.
Trianon, 8 h. 30. — Le Voyage en Chine.
Mercredi : les Mousquetaires au couvent.
Châtelet, 8 h. 30. — Jean qui rit.
Comédie-Marigny, 8 h. 45. — My love (Mon amour).
Théâtre des Nouveautés, 8 h. 45. — Comédienne.
Edouard-VII, 8 h. 45. — Jacqueline; Faisons un rêve.
Grand-Guignol, 8 h. 45. — Le Linceul d'or; le Démon noir; Pierre Dupont; le Jugement Galuchet.
Th. des Arts, 8 h. 30. — L'autre fils.
Scala, 8 h. 30. — La Dame de chez Maxim's.
Capucines, 9 h. 15. — Simone est comme ça.
Vieux-Colombier, 8 h. — Le Misanthrope.
Potinière, 9 h. — Banco.
Théâtre Daunou, 9 h. — Une sacrée petite blonde.
Th. Caumartin, 8 h. 30. — Le Poulailler.
Cluny, 8 h. 30. — Le Tampon du capiston.
Déjazet, 8 h. 30. — Tire-au-flanc!
Michel, 8 h. 45. — Chéri.
Mathurins, 8 h. 45. — La Belle poule.
Cigale, 8 h. 30. — Batignolles-Cigale-Odéon (revue).
Fol.-Bergère, relâche.
Alhambra, 8 h. 30. — Les Mijarès, Nita-Jo, attraction.
Casino de Paris, 8 h. 30. — Paris en l'air (revue).
Olympia, 8 h. 30. — T. l. jrs mat. et soirée : Attractions.
Mayol, 8 h. 30. — Paris-scandales (revue).
Lune-Rousse. — Pour désarmer! rev. nouv. Lucy Pezet.
Perchoir, 9 h. — Nouv. spect. Rentrée de Jean Bastia Marivaux, 2 h. et 8 h. 30. — La Danseuse étoile (Nazimova); Jubilo (Will Rogers); actualités; attractions.
Gaumont-Palace, 8 h. 15. — L'Agonie des aigles; Peer Gynt; Marjolin ou la Fille manquée.
Omnia-Pathé. — L'Agonie des aigles (1re épisode : le Roi de Rome); Charlot garçon de bar; actualités.
Madeleine-Cinéma, 2 h., 5 h. et 8 h. 30. — L'Atlantide, avec Napierkowska; orchestre Lachaume.
Colisée (38, Champs-Elysées). — L'Agonie des aigles (Séverin Mars); Jubilo; Sauvons le gosse; actualités.
Cirque d'Hiver, 2 h. 30 et 8 h. 30. — 20,000 lieues sous les mers, de Jules Verne.
Cirque de Paris, t. l. soirs 8 h.30, mat. jeudi. et dim. 2 h.30.
Nouveau-Cirque tous les jours à 8 h. 30. — Attractions.

LIBRAIRIE

VIENT DE PARAITRE

Nouvelles Considérations sur les Conséquences de la Paix

Par **J.-M. KEYNES**

Traduction française

Le nouveau livre de M. KEYNES, actuellement lu et commenté dans le monde entier, doit être connu de tout le public français.

Librairie STOCK

L'Annuaire des acheteurs, que les *Echos*, la grande revue commerciale française, 2 et 4, rue Martel, Paris, mettent en vente au commencement de chaque année, et dont chaque nouvelle édition est soigneusement revue et complétée, vient de paraître pour 1922.

Ce petit volume contient, classés par ordre alphabétique, tous les détails concernant les maisons de commission et d'exportation, bureaux d'achats des grands magasins, etc., avec des classements par rues, par spécialités, et par pays de destination.

L'Annuaire des acheteurs (1922) est expédié franco contre la somme de 5 fr. (2 fr. seulement pour les abonnés des *Echos*) adressés en billets, mandat, timbres, chèque postal (Compte 5,559 Paris), aux *Echos*, 2 et 4, rue Martel, Paris.

Le docteur FRUMUSAN se dispose à réunir en brochure les articles si remarqués qu'il a publiés sur la cure de l'obésité.

SPORTS

ESCRIME

L'ASSAUT DU VOLNEY

Le cercle Volney donnera vendredi prochain son assaut annuel.

Le programme comprend des assauts de fleuret avec le concours de MM. Schmalzer, Sel, Morillot, Galles, Ducret, Haussy, Sollar, lieutenant Borel, Martini, Norbert Tilloy-Mérignac, Ed. Rue, comte d'Hugues, Delibes, Rossignol; un match à l'épée entre MM. Tainturier et Lafontan; des assauts d'épée avec MM. Duchesne et le docteur Dan Ghioghiu, et un assaut de sabre entre MM. Conraux et Lepido.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

— Le Crédit national émet depuis le 1er février des bons décennaux de 500 francs 6 0/0 net de tous impôts présents et à venir.

Ces titres sont émis au prix de 497 francs, mais le souscripteur ne verse que 482 francs, déduction faite du coupon du 5 février payé d'avance.

Ces bons seront remboursables au choix des souscripteurs :

En deux ans, le 1er février 1924 au prix de 500 francs;

En cinq ans, le 1er février 1927 au prix de 507 fr. 50;

En dix ans, le 1er février 1932 au prix de 525 fr.

Ces nouveaux bons présentent toute la souplesse de ces bons du Trésor qui ont été, au cours de ces dernières années, si appréciés du public. Ils offrent l'avantage de n'immobiliser les capitaux que pour une durée donnée et dont la limite est établie par l'appréciation des souscripteurs; ils échappent donc aux fluctuations boursières qui peuvent toujours donner lieu à une perte en cas de réalisation prématurée. Enfin ils bénéficient de la sécurité absolue des valeurs garanties par l'Etat et de l'exemption totale d'impôts.

Voilà plus de conditions qu'il n'en faut pour assurer le succès d'une opération financière, et c'est pourquoi il y a fort à présumer que celle-ci obtiendra les mêmes brillants résultats que ses devancières.

— Une de ses trois vice-présidences étant devenue vacante par le décès de sir Thomas Sutherland, le conseil d'administration de la Compagnie du canal de Suez a pris, à l'unanimité, dans sa séance de ce jour, 6 février, une décision nommant lord Inchcape à cette vice-présidence.

— Hier, à Genève, 100 francs français valaient 12 87 1/2; 1 liv. st., 22 07 3/4; 1 dollar, 5 10 1/4; 100 francs belges, 40 90; 100 lire italiennes, 23 92 1/2; 100 pesetas, 78 60; 100 marks allemands, 2 52; 100 couronnes hongroises, 0 79 1/2; 100 couronnes autrichiennes, 0 16 1/2; 100 marks polonais, 0 16 1/8.

— Hier a eu lieu au Crédit foncier le tirage des obligations communales 1879, 1880, 1891, 1899 et foncières 1909.

L'obligation numéro 50,232 de 1899 a été appelée au remboursement par 150,000 francs; les obligations numéro 7,419 de 1879, numéro 429,519 de 1880, numéro 895,951 de 1891 et numéro 378,929 de 1909, chacune par 100,000 francs. 218 autres obligations sont remboursables par des lots de 500 à 25,000 francs.

Le 22 février, tirage des emprunts communaux de 1906, 1912 et 1921. Montant des lots : 1,237,000 francs.

— Ville de Paris 1912. — Le numéro 607,944 gagne 50,000 fr.; le numéro 315,991 gagne 10,000 fr.

— Ville de Paris 1875. — Le numéro 18,690 gagne 100,000 fr.; le numéro 118,790 gagne 50,000 fr.; les numéros 22,957, 352,424, 416,762 gagnent chacun 10,000 fr. et cinq numéros chacun 500 fr.

DEPECHES COMMERCIALES

CEREALES. — New-York, 6 février : blé roux d'hiver dur disponible 138 1/2.

Chicago, 6 février : mais disp. 52 7/8; mai 58 1/2; juillet 60 5/8. — Avoines mai 40 1/2; juillet 41 3/4. — Blés mai 128 1/2; juillet 110 5/8.

CAFES. — New-York, 6 février : disp. 9 1/16; mars 8 70; mai 8 67; juillet 8 57; sept. 8 57; déc. 8 54.

Le Havre, 6 février. — Clôture : fév. 152; mars 146 75; avril 144 25; mai 140 25; juin 139 50; juillet 136; août 133 75; sept. 131 25; oct. 130 25; nov. 129 50; déc. 126 25; janv. incoté. Ventes 500 sacs.

SUCRES. — New-York, 6 février : mars 2 20; mai 2 40; juillet 2 58; sept. 2 71. Centrifuge 96° droit payé Cuba 3 70.

COTONS. — New-York, 6 février : disp. 16 95; fév. 16 60; mars 16 65; mai 16 40; juillet 16 03; sept. 15 67; oct. 15 48; déc. 15 42; janv. 15 32.

Le Havre, 6 février. — Clôture : f